



COLLOQUE INTERNATIONAL DE LIBREVILLE

« Regards croisés sur le développement en Afrique »

5^{ème} édition

Libreville, 22-23-24 mars 2018

Sous la présidence
du Professeur Bertrand SOGBOSSI BOCCO



THEME 2018
INNOVATION ET DIGITALISATION DES ORGANISATIONS :
défis et perspectives pour l'Afrique

Avec le soutien scientifique de



Le 5^{ème} Colloque International de Libreville,
« Regards croisés sur le développement en Afrique »,
aura lieu du **22 au 23 mars 2018** sur le thème :
« Innovation et Digitalisation des Organisations : défis et perspectives pour l'Afrique ».

Le digital oblige à reconcevoir les pratiques historiques des organisations. En effet, au-delà des aspects techniques (site internet, applications mobiles, réseaux sociaux...), le digital part du postulat que la technologie est dorénavant accessible au plus grand nombre – salariés, clients, fournisseurs, administrations, etc. – ce qui implique de nouvelles pratiques.

Cette thématique revêt une grande importance au moment où, en Afrique, le déploiement de la fibre optique est à l'ordre du jour. En effet, face aux différentes problématiques de développement, l'Afrique s'investit dans les technologies de l'information et de la communication. Ces dynamiques dépendent fortement de la qualité des infrastructures et sont liées à l'élaboration d'une réglementation institutionnelle protectrice des droits de propriétés industrielles et intellectuelles. En sus, l'appropriation des connaissances, en matière de digitalisation des organisations, passe nécessairement par la valorisation des ressources humaines, c'est-à-dire par l'investissement dans le capital humain.

Aussi, dans une perspective de transformation digitale et d'innovation technologique des organisations, les défis pour l'Afrique se situent au niveau du financement des infrastructures et des changements organisationnels, pour optimiser la production et renforcer les capacités humaines.

I. Contexte et problématique

Partie des pays du Nord, la dernière mutation numérique submerge les territoires africains. Les zones rurales et les zones urbaines – présentant quelques fois des visages chaotiques – font face aux réalités technologiques informationnelles, issues de cette révolution, vivantes et dynamiques.

Dans une Afrique qui « se cherche », engluée dans des inégalités territoriales, ces nouveaux procédés représentent souvent une révolution dans les luttes à mener contre la paupérisation des zones rurales, la maladie, la faiblesse infrastructurelle, etc. Contre ces maux, l'entrepreneuriat digital et l'innovation surgissent au cœur des discours comme, selon Bonjawo J. (2009), de formidables outils de développement qui, par leur caractère transversal, peuvent apporter des solutions originales et efficaces dans à peu près tous les secteurs clés du développement.

C'est ainsi que de Dakar à Kigali, ces nouvelles technologies tutoient les activités socio-économiques. Elles s'invitent dans les organisations publiques et privées, les associations paysannes, les administrations territoriales, la fonction publique. Elles interpellent les consommateurs, les usagers, les producteurs agricoles, les distributeurs.

Ici et là, plusieurs acteurs s'engagent dans la concrétisation de projets numériques dans les domaines tels que la gestion hospitalière, l'agro-économie, l'éco-tourisme, la gestion des points de vente, la logistique, le marketing, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, la gestion des territoires (urbains et ruraux), le crowdfunding, la gestion de la pêche, l'agriculture, la conservation de la biodiversité, la géographie urbaine, la vente via le mobile.

Malgré la multiplication des expériences d'innovation et de digitalisation – à travers des zones pionnières tels qu'Abidjan (Côte d'Ivoire), Accra (Ghana), Nairobi (Kenya), Buea (Cameroun) – il n'en demeure pas moins que des pesanteurs institutionnelles existent d'une part, et que les capacités permettant de s'approprier l'intégralité du mouvement numérique restent limitées d'autre part. Avec le challenge du numérique, l'Afrique est-elle capable de réduire la pauvreté par la transformation digitale de son environnement, en innovant ?

Ce questionnement est consécutif au paradoxe environnemental observé en Afrique. Entre une réglementation balbutiante en matière de nouvelles technologies de la communication, et un environnement des affaires relativement structuré, des forces innovantes se libèrent et augurent d'une possible transformation organisationnelle de l'Afrique dans son entièreté.

Globalement, une volonté de modernisation des processus émerge. Les modèles d'organisation traditionnels cèdent de plus en plus la place à l'automatisation des tâches. Les entités de services et de production opèrent les transformations technologiques nécessaires à leur développement et innovent pour apporter des solutions à leur environnement.

Dans ce mouvement numérique, la confirmation des succès actuels de l'Afrique passe par une adaptation institutionnelle et une appropriation – par les ressources humaines – des technologies de pointe. En d'autres termes, l'émergence d'une société africaine, digitalisée et innovante, oblige la convocation d'une « gouvernance de développement ». Il s'agit de s'inscrire dans une perspective d'implémentation institutionnelle et de légitimation de nouveaux métiers, entre crédibilité institutionnelle et innovation managériale. Cela revient à adopter une gouvernance de développement qui prend en compte les réalités contextuelles.

Avec la révolution numérique, l'Afrique s'engage à relever le défi de la digitalisation, et s'ouvre des perspectives dans une numérisation des tâches et des services nourrie par des propositions endogènes. En matière d'innovation en Afrique, les pays comme l'Île Maurice, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda, le Mozambique, le Botswana, la Namibie, le Malawi, l'Ouganda et Madagascar sont considérés comme de « bons élèves de l'innovation ».

Au vu de ce qui précède, force est de constater que le chantier du développement du numérique est amorcé et doit faire face aux défis suivants :

- déficit d'infrastructures filaires ;
- disparités territoriales ;
- rendement démographique ;
- coût de la connexion ;
- absence de serveurs locaux ;
- coût énergétique ;
- hostilité environnementale.

L'examen de ces contraintes par les institutionnels, les entrepreneurs et les chercheurs – à l'occasion de la 5^{ème} édition du Colloque International de Libreville (CIL-2018) – doit permettre de rendre compte de la problématique de la transformation digitale et de l'innovation en Afrique. Réunir ces différents acteurs, c'est croiser les politiques, les savoirs et les connaissances en vue de décrire les particularités et sonder les particularismes. En d'autres termes, ce colloque ouvre la porte au traitement des récents développements en matière de gouvernance électronique, de management digital et de la numérisation de tous les actes des organisations publiques et privées.

La perspective internationale du Colloque de Libreville a pour objectif de croiser les expériences et modèles éprouvés dans différents pays et organisations, à partir du moment où ils revisitent la notion de frontière traditionnelle pour établir de nouvelles frontières de proximité. L'interdépendance du monde est aujourd'hui une réalité concrète à travers les objets « connectés » qui sont les bornes de proximité de toutes les nouvelles modalités de communication, de création artistique et d'organisation.

II. Thématiques

Le CIL2018 va s'employer à apporter des éclairages autour des thématiques suivantes :

1. Institutionnalisation et numérisation
2. Innovation et paiement mobile

3. Digitalisation et dynamisation du secteur agricole
4. Digitalisation et entrepreneuriat
5. Banques et innovation technologique
6. Impact de la digitalisation sur la performance bancaire
7. Bancarisation et digitalisation
8. NTIC dans les structures hospitalières et de santé
9. Impact des NTIC sur l'offre de soins
10. Développement agricole et innovation technologique
11. E-commerce et secteur agro-alimentaire
12. Eco-tourisme et digitalisation
13. Digitalisation et utilisation des produits phytosanitaires
14. Digitalisation, alimentation et nutrition
15. Digitalisation et transport
16. Système d'information géographique et marchandisage
17. Logistique et digitalisation
18. Marketing digital et transformation des organisations
19. Dématérialisation des documents administratifs et management public
20. Transformation digitale et stratégie organisationnelle
21. Transformation digitale et création de valeur ajoutée
22. Formation et Nouvelles technologies
23. Productivité agricole, gouvernance forestière, sécurité alimentaire et digitalisation
24. Digitalisation de l'administration publique, corruption et fraude
25. Digitalisation et management universitaire
26. Apprentissage du langage informatique et jeunesse
27. Nouvelles technologies de l'information et très petites entreprises
28. Innovations et crowdfunding
29. Incubation et entrepreneuriat digital
30. E-commerce et paiement électronique, du post-paiement au pré-paiement
31. Télédétection et activités halieutiques
32. E-recrutement
33. Innovation organisationnelle
34. Mobile et microfinance, synergies nouvelles ?

III. Soumissions des intentions de communications, valorisation et calendrier

III.1 Communications

Les propositions sont à soumettre au plus tard le 20 novembre 2017, sous forme de résumé étendu de 4 500 mots (au maximum) précisant le titre de la communication, les auteurs (avec leurs coordonnées), la justification du sujet, la problématique générale, le positionnement théorique, les principales méthodes et les éventuels résultats ainsi que les principaux éléments bibliographiques.

III.2 Format des propositions de communication et Calendrier indicatif

Les propositions de communication (MS Word, police Times New Roman, taille 12, simple interligne, alignement justifié, marges 2 cm) seront accompagnées d'un résumé de 250 mots maximum et incluront les coordonnées précises des auteurs sur une page séparée (noms des auteurs, affiliations, adresses, téléphone/fax et courriel), pour être anonymisées.

- Date limite de réception des propositions de communication : **20 novembre 2017**
- Réponse aux auteurs : **23 décembre 2017**

- Inscriptions à tarif préférentiel : **du 25 décembre 2017 au 28 février 2018**
- Lieu et date du Colloque : Libreville (adresse à préciser ultérieurement), le **22 mars 2018**

III.3 Ateliers doctoraux pour travaux en cours

Les travaux pour présentation aux ateliers doctoraux doivent être envoyés **avant le 1^{er} janvier 2018**, sous forme d'un texte d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) précisant le titre de la thèse, le sujet de thèse, le projet doctoral et ses enjeux, la problématique, le positionnement théorique, la méthode et les principaux résultats d'ores et déjà obtenus.

Normes : MS Word, times New Roman, taille 11, simple interligne ; 2,3 cm de marge à gauche ; 4,4 cm de marge à droite ; 2,5 cm en haut et 3cm en bas, et reliure 0 cm. Format papier B5 (18,2 x 25,7).

Les titres et sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, en majuscules pour les titres de 1er niveau. La page de titre doit apparaître sur une page séparée du corps du texte en indiquant le titre, nom de l'auteur + 5 mots clés. Faire figurer sur cette page : organisme ou université d'affiliation, adresse postale, téléphone, adresse électronique.

III.4 Valorisation

Sur la base des papiers soumis, le colloque vise à « croiser les regards » et permettre des échanges entre participants. Ces discussions permettraient d'améliorer les textes des communications et de les transformer en articles publiables en revue scientifique. Une sélection des meilleurs articles sera proposée à une revue académique.

**Les communications acceptées et assorties de la présence au Colloque
seront créditées de 12 CECT / 12 ECTS**

La participation au programme doctoral sera créditée de 4 CECT / 4 ECTS

III.5 Frais d'inscription

-Jusqu'au 28 février 2018 :

Chercheurs 40 000 FCFA, 60 euros ; Doctorants et étudiants : 10 000 FCFA

Chercheurs, membres de l'APCIL¹ : 25 000 FCFA

-A partir du 1^{er} mars 2018 :

Chercheurs 50 000 FCFA, 75 euros ; Doctorants et étudiants : 10 000 FCFA

Adresse de soumission : larsigist@yahoo.fr

Comité d'organisation

Pierre Daniel INDJENDJE NDALA, Directeur du LARSIG (Gabon); **Sabine GUIMBI**, INSG (Gabon); **Lydie MAVIOGA**, LARSIG (Gabon) ; **Doudjinan ROMASSINGARAL**, Ingénieur informatique et base de données, LARSIG (Gabon) ; **Doris Elvire MATAMBA**, Ingénieur informatique Webmaster et DBA (Gabon).

Comité scientifique

Bruno AMANN, Mohamed BAYAD, Mathieu CABROL, Emmanuelle CARGNELLO-CHARLES, Jean Marie COURRENT, Alain DESREUMAUX, Alain FINET, Nourredine GUEHAIR, Birahim GUEYE, Jacques JAUSSAUD, Pierre-André JULIEN, Emmanuel KAMDEM, Abdellatif MAHAMAT TAHA, Jean Paul MAMBOUNDOU, Alain Charles MARTINET, Bachir MAZOUZ, Ababacar MBENGUE, Jean-Sylvain NDO-NDONG, Gwenaëlle ORUEZABALA, Marielle Audrey PAYAUD, Yvon PESQUEUX, Catherine PEYROUX, Bertrand SOGBOSSI BOCCO.

Coordonnateur Général du CIL : Simon G. PETER

¹ APCIL : Association pour la Promotion du Colloque International de Libreville